

Greffé
du Tribunal de Commerce de
Roubaix-Tourcoing
51, Rue du Capitaine Aubert
BP 30099
59052 ROUBAIX CEDEX 01

**CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE**

Concernant :

SAS RESIPELEC
340 avenue de la Marne
Espace Europe Bâtiment D
59700 MARCQ EN BAROEUL

Dépôt effectué par :

SAS RESIPELEC
340 avenue de la Marne
Espace Europe Bâtiment D
59700 MARCQ EN BAROEUL

Numéro RCS : Roubaix-Tourcoing B 484 442 108

<55462/2005B01248>

Pièces déposées le 16/03/2009

Numéro : 2901316

Procès-verbal du 31/12/2008

- Nomination de Directeur Général

Le Greffier associé, J. SOINNE



Toute reproduction du présent extrait, même certifiée conforme, est sans valeur.

LA TRAME CI-DESSUS DE COULEUR ROUGE SIGNIFIE QUE VOUS ÊTES
EN PRÉSENCE D'UN ORIGINAL ÉMANANT DU GREFFE

**Toute reproduction du présent extrait, même certifiée conforme, est sans valeur.
LA TRAME CI-DESSUS DE COULEUR ROUGE SIGNIFIE QUE VOUS ÊTES
EN PRÉSENCE D'UN ORIGINAL ÉMANANT DU GREFFE**

RESIPELEC
Société par actions simplifiée au capital de 37 000 euros
Siège social : 340 Avenue de la Marne, 59700 MARCQ EN BAROEUL
484 442 108 RCS ROUBAIX TOURCOING

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT
DU 31 DECEMBRE 2008**

Le 31 décembre 2008,
A 10 heures,

Monsieur Jean Marie WATTELIER, demeurant 2019 Route de Roubaix, 59226 LECELLES,

Agissant en qualité de Président de la Société RESIPELEC,

Nomme, à compter de ce jour, conformément aux dispositions de l'article 17 des statuts de ladite Société, en qualité de Directeur Général de la Société, sans limitation de durée, sans qu'elle puisse toutefois excéder celle du Président.:

Monsieur Patrick GUCINSKI,
Né à FOUQUIERES LES LENS le 29 avril 1967,
Demeurant 11 rue de la Tannerie, 59113 SECLIN.

Le contrat de travail de Monsieur Patrick GUCINSKI ayant été conclu depuis le 10 octobre 2005 avec la Société RESIPELEC est dès lors suspendu à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions des statuts, le Directeur Général disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Il aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Le Directeur Général ainsi nommé accepte les fonctions qui lui sont confiées et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et le Directeur Général.

Le Président
Jean Marie WATTELIER

Le Directeur Général
Patrick GUCINSKI

